

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE**

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JANVIER 2024
N°2/2024**



Date de Convocation Publique	:	09/01/2024
Date d’Affichage	:	09/01/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	10
Nombre de Conseillers présents	:	10
Nombre de Conseillers Votants	:	10

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le dix-sept janvier deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, Maire.

Etaient présents : Mme SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte, MM. LAGIER Jean-Michel, MONTAGNE Alphonse, VALENTIN Michel, GIROUX Sébastien, JOURDE Frédéric, MATHIEU Guillaume

M GIROUX Sébastien a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3

Ala demande de la trésorerie, et afin de régulariser les écritures comptables sur l’année 2023, Madame le Maire demande au conseil municipal de valider la décision modificative suivante :

Chapitre 011 Compte 6064	:	- 450 €
Chapitre 014 Compte 7391118	:	+ 450 €

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité, le conseil municipal accepte la décision modificative n°3 ci-dessus.

Le Maire : Isabelle SEON

